



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 11 Juin 2021**  
\*\*\*\*  
**COMPTE-RENDU DE SEANCE**

L'an deux mil vingt-et-un, le onze du mois de juin à dix-huit heures trente, le **CONSEIL MUNICIPAL** de la Commune de **Rivière-Saas-et-Gourby**, dûment convoqué le 07 juin 2021, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Hervé DARRIGADE, Maire**.

**Présents** : Monsieur Hervé DARRIGADE Maire, Madame Caroline JAY 2<sup>ème</sup> adjointe, Monsieur Maxime CAFFRAY 3<sup>ème</sup> adjoint, Monsieur Yves SERVOIS, Madame Marie PE, Madame Sylvie POMMIES, Monsieur Mickaël PIONETTI, Monsieur Mohamed BEKAOU, Monsieur Patxi LUBERRIAGA et Monsieur Joël BONHOMME.

**Absents Excusés** : Mme Virginie RECart, Mme Christel PAGEOT, Mme Laure AURRIAC

**Procuration** : Mme Virginie RECart à Mme Caroline Jay, Mme Christel PAGEOT à Mme Sylvie POMMIES et Mme Laure AURRIAC à M. Maxime CAFFRAY.

**Secrétaire de séance** : Monsieur Mohamed BEKAOU

Date de la convocation : 07/06/2021

Date de l'affichage : 07/06/2021

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 10

Nombre de membre ayant une procuration : 3

**RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR**

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 12 mai 2021 ;
- Compte-rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations ;
- Délibérations à l'ordre du jour :

- 01 – Mise en place d'un nouveau conseiller municipal suite au décès de Monsieur MOZUL ;
  - 02 – Projet d'aménagement des aires de jeux place fronton ;
  - 03 – Dossier FEC 2021 ;
  - 04 – Avenants aux travaux et au délai pour la réhabilitation du fronton ;
  - 05 – Renouvellement de la convention avec la commune de Mées pour le centre de loisirs ;
  - 06 – Contrat de location pour les illuminations de Noël ;
  - 07 – Adhésion au groupement de commande avec le CDG pour les formations professionnelles ;
  - 08 – Convention prêt local chasse avec l'ACCA ;
  - 09 – Vente terrain de la Gare ;
  - 10 - Programme des Barthes 2021 : demande de subvention au Département et à l'Agence Adour Garonne.
- Questions diverses :
    - Mise en place des bureaux de vote pour les élections départementales et Régionales.
    - Horaires d'ouverture de la mairie

\*\*\*\*

Monsieur le Maire ouvre la séance et sollicite un secrétaire de séance.

Monsieur Mohamed BEKAOU propose sa candidature qui est acceptée par les membres présents.

Monsieur le Maire présente le procès-verbal de la séance du 12 mai 2021 à l'approbation des élus.  
Après signature du registre du procès-verbal par les élus, le Maire ouvre la séance.

### **Hommage à Monsieur Etienne MOZUL et mise en place d'un nouveau conseiller municipal**

Monsieur le Maire a l'immense tristesse de rappeler le décès de monsieur Etienne MOZUL survenu le 21 mai 2021 et son engagement au sein de la commune. Elu en 2014, il était premier adjoint depuis les dernières élections de 2020. En charge des finances, du patrimoine des Barthes et de la forêt, il gérait avec rigueur les dossiers de la commune. Homme de terrain et amoureux de la terre, il impulsait une dynamique avec les éleveurs pour l'entretien des Barthes. Son investissement pour l'intérêt général était à la hauteur de sa générosité et du grand vide qu'il laisse. Je vous propose une minute de silence en hommage à Etienne.

Nous devons poursuivre notre mission de service public.

L'article L 270 du code électoral prévoit que l'élu doit être remplacé par le suivant de liste.

A ce titre, Madame Karine PAULIN a été sollicitée, mais n'a pas souhaité siéger.

Le suivant étant Monsieur Joël BONHOMME, celui-ci a été convoqué et a accepté le poste. Je remercie Joël et lui souhaite la bienvenue au sein du Conseil.

Monsieur Joël BONHOMME est installé au sein du Conseil municipal.

### **Décisions du maire prises dans le cadre de ses délégations (article L2122-22 et L2122-23 du code général des collectivités territoriales) :**

- N° 2021-08 – décision de signer un marché pour l'achat d'un tracteur d'occasion pour un montant de 25 200 € TTC avec l'entreprise POEY Pierre de Peyrehorade.

### **Délibération n° 02 – Projet d'aménagement des aires de jeux et stationnement place du fronton**

Monsieur le Maire informe le conseil de l'avancement du projet d'aménagement des aires de jeux et de stationnement place du fronton. L'étude de ce projet a été menée par le service « projets et travaux neufs » de la Communauté d'agglomération du Grand-Dax. L'estimation du projet s'élève à environ 300 000 € TTC. Ce projet d'aménagement a été examiné en commission générale et n'a pas fait l'objet d'observation particulière. Il propose de valider l'estimation afin de lancer la consultation d'entreprises sous forme de marchés en procédure adaptée conformément au code de la commande publique et de signer la convention de maîtrise d'œuvre avec le GRAND-DAX.

Monsieur Maxime CAFFRAY précise que la consultation porterait sur un seul lot et pourrait engendrer une baisse significative sur l'estimation allant jusqu'à 50 000 € sur le coût du projet.

Avis du conseil :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

### **Délibération n° 03 – Demande de subvention du fonds d'équipement des communes 2021 (FEC)**

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée que le Fonds d'Équipement des Communes est une subvention allouée chaque année par le Conseil Départemental aux communes sur des projets d'équipement. Une enveloppe globale de 64 280 € est répartie sur l'ensemble des communes du canton de Dax 1.

Monsieur le Maire propose de présenter le projet d'achat du tracteur d'occasion s'élevant à 25 200 € TTC. La subvention pour la commune pourrait s'élever à environ 7 133 €.

Avis du conseil :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

#### **Délibération n° 04 – Avenants aux travaux et au délai pour la réhabilitation du fronton**

Les travaux de réhabilitation du fronton sont en cours d'achèvement. Toutefois, il a été décidé une extension de l'enrobé afin de rattraper le niveau de la dalle béton existante, ainsi que la fourniture et la pose de potelets bois d'une hauteur de 50 cm de type rondin. Pour cela, il est nécessaire de conclure un avenant avec l'entreprise de voirie : CASTILLON TP

• **Avenant n° 1 : plus-value au lot 1 voirie avec l'entreprise CASTILLON de DAX.**

- Montant HT : 2 613.15 €
- Montant TTC : 3 135.78 €

Portant ainsi le montant du marché public

- Montant HT : 59 263.15 €
- Montant TTC : 71 115.78 €

Afin de finaliser l'ensemble de ces travaux, il est proposé de conclure un avenant au délai des travaux de 3 mois supplémentaires portant ainsi le délai total à 6 mois.

Avis du conseil :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

#### **Délibération n° 05 – Renouvellement de la convention avec la commune de Mées pour le centre de loisirs**

Monsieur le maire informe le conseil que la convention sur la participation de la commune aux charges de fonctionnement du centre de loisirs de Mées est renouvelée chaque année au mois d'avril.

Celle-ci détermine les modalités de participation financières, à savoir :

- Des acomptes seront versés en juin, septembre et décembre correspondant chacun à 3/12 de l'année précédente soit 2 897 €.
- Le montant définitif est établi en avril de l'année N + 1, suite à la déclaration réelle de l'année N à la CAF ;
- Le détail des calculs définitifs sera communiqué à la commune annuellement en avril.

Pour information, le coût des charges payées à la commune de Mées pour 2020 s'élève à 11 587 €.

Avis du conseil :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

#### **Délibération n° 06 – Contrat de location pour les illuminations de Noël**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la proposition de location de guirlandes de Noël avec la société Ellipse Pyrotechnie située 33 650 SAUCATS. Le contrat de location prévoit un loyer sur 3 ans d'un montant de 1 159.11 € HT payable pour le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année. La pose et la dépose sont à la charge de la commune. Le matériel loué comprenant :

- 5 guirlandes Liberty Bleue – blanc pur/bleu d'une valeur locative unitaire de 218.17 € HT
- 1 sapin conique blanc d'une valeur locative unitaire de 120.45 € HT

Le loueur s'oblige pendant la durée du contrat, à apporter au locataire, sur simple demande de ce dernier, tout conseil ou informations nécessaires au fonctionnement ou à l'entretien du matériel loué.

M. Maxime CAFFRAY précise que la société a accordé une remise supplémentaire de 5 %.

Avis du conseil municipal :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

## **Délibération n° 07 – Adhésion au groupement de commande avec le Centre de Gestion des Landes pour les formations professionnelles**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la proposition du CDG à participer par le biais d'un groupement d'achat à des formations professionnelles « formations santé et sécurité au travail ».

Le coût d'adhésion à ce groupement est réduit au simple partage des frais de publicité obligatoire. Ce qui porte la participation à une quarantaine d'euros pour la période du marché.

Les formations envisagées sont :

Lot 1 : Conduite de véhicules (permis B, B96 et BE)

Lot 2 : Transport de marchandises et de voyageurs

Lot 3 : Sécurité routière

Lot 4 : Conduite d'engins CACES

Lot 5 : Travail en hauteur

Lot 6 : Amiante

Lot 7 : Espaces confinés CATEC

Lot 8 : Soudage

Lot 9 : Prévention incendie

Lot 10 : secourisme PSC 1

Lot 11 : Spectacle et festivités

La commune est intéressée par la formation de conduite d'engins CACES, la prévention incendie et le secourisme dans un premier temps, le maire propose d'adhérer à ce groupement d'achat afin de bénéficier de tarif préférentiel.

### **Avis du conseil municipal :**

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

## **Délibération n° 08 – Convention de prêt du local chasse avec l'ACCA de la commune**

Monsieur le maire informe le conseil que les travaux de construction de la maison de la nature sont terminés.

L'Association de chasse communale ACCA envisage d'utiliser les locaux réservés à la chasse dès que possible.

Monsieur le maire propose de passer une convention avec l'ACCA afin de définir les conditions d'occupation des locaux destinés à la chasse pour une durée de 6 mois dans un premier temps.

Chaque membre du conseil a été destinataire du projet de convention dont copie ci-jointe.

- Monsieur Joël Bonhomme demande pourquoi une durée de 6 mois ?
- Monsieur le maire précise que des travaux sont toujours en cours autour de la maison de la nature et d'autres travaux sont prévus en fin d'année, une convention provisoire sera signée pour les 6 prochains mois et à la fin des travaux d'aménagement autour de la maison de la nature sera conclue une convention plus adaptée.
- Monsieur Yves Servois demande si d'autres associations auront droit à l'utilisation de la maison de la nature et de la chambre froide ?

Monsieur le maire explique : le but est que ces installations soient utilisées par toutes associations qui en expriment le besoin. Un planning avec éventuellement une charte ou convention pourrait être établi avec les associations.

### **Avis du conseil municipal :**

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

### Délibération n° 09 – Mise en vente du terrain cadastré F 299 route de la Gare.

Monsieur le maire informe le conseil qu'un accord de principe pour la réservation du terrain route de la Gare a été signé par un particulier depuis plus de huit mois pour un montant de 85 000 €. A ce jour, cette personne ne donne plus de nouvelles et semble avoir des difficultés pour obtenir un prêt bancaire.

Sans nouvelles de sa part d'ici fin du mois de juin, monsieur le maire propose de remettre ce terrain à la vente moyennant le prix de 100 000.00 €. En effet, les prix du marché immobilier ont augmenté ces derniers temps et la commune est bien cotée au niveau des recherches de terrain. De plus ce terrain d'une surface de 798 m<sup>2</sup> comprend un garage d'environ 70 m<sup>2</sup>.

Il est décidé de remettre l'annonce sur le site du « bon coin » et de former une commission pour étudier les demandes des futurs acheteurs.

Monsieur Yves SERVOIS demande s'il ne serait pas plus simple de passer par un agent immobilier.

M. le Maire répond que la mairie reçoit régulièrement des demandes par mail ou par téléphone et que cette procédure n'est pas compliquée à gérer.

Avis du conseil municipal :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

### Délibération n° 10 – Programme des travaux dans les Barthes communale pour l'année 2021.

Monsieur le Maire présente le programme des travaux prévus dans les Barthes communales pour 2021 : Il précise que ces travaux ont été examinés par les différents partenaires, à savoir le Conseil Départemental, le CPIE, Barthes Nature et l'Agence Adour Garonne.

Programme présenté :

1 – Lutte contre la jussie : fauchage, ensilage et exportation sur environ 40 hectares

2 – Lutte contre les plantes invasives dans les canaux hydrauliques

3 – Entretien des chemins

4 – Nettoyage des fossés et canaux ensablés

5 – Entretien des clôtures

6 – Création de passages busés sous la terrasse.

L'estimation des travaux s'élève à environ 40 000 €.

Monsieur le maire précise que ces travaux comme les années précédentes peuvent faire l'objet de subvention auprès du Conseil Départemental et de l'Agence Adour Garonne.

Monsieur le Maire propose de valider ce programme et de demander une subvention auprès du Conseil Départemental de 35 % et auprès de l'Agence Adour Garonne de 45 %.

Avis du conseil municipal :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

### Questions diverses :

Mise en place des bureaux de vote pour les élections départementales et régionales du 20 et 27 juin 2021 : présentation du planning et de l'organisation des bureaux.

Horaires d'ouverture de la mairie : le conseil municipal décide que la mairie sera fermée au public les mardis et vendredis matin en raison de la charge de travail administratif.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clos la séance à 19 heures 45.

Le Maire,  
Hervé DARRIGADE

